



TITRE PROFESSIONNEL

PEINTRE EN BÂTIMENT

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 36257 du 18 août 2022 au 17 août 2027

Mis à jour le 11/12/2024

Présentation

Le·La peintre en bâtiment, assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux quatre Certificats de Compétences du Titre Professionnel de Peintre en Bâtiment.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE DU CONTRAT

A partir de 13 mois

DURÉE EN CENTRE

455h

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Pour intégrer cette formation, il est conseillé d'avoir le niveau A2 du CECRL, de maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et d'avoir une maîtrise de l'outil informatique : niveau intermédiaire.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 80 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.

Attention, dérogations possibles pour certaines catégories de publics (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc...), nous consulter.



PRÉREQUIS

Aucun.

Modalités de la formation

- La formation est dispensée majoritairement en présentiel.
- Rythme d'alternance : 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Les objectifs pédagogiques

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
- Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.
- Rencontre des professionnels du métier : entreprises, fournisseurs, anciens stagiaires, visites de chantier.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur du bâtiment en qualité finition B et C

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser.
- Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- Mettre en œuvre des revêtements épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.
- Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B.

4. CCP2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B

- Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover.
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover.
- Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover.

5. CCP3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B

- Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
- Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites.

6. CCP4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technique courante.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

- Travailler en équipe.
- Mettre en œuvre des modes opératoires.
- Comprendre des consignes orales et communiquer oralement de façon claire et compréhensible.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Modules de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique BS.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (quiz, Kahoot...) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Un livret de suivi entreprise-organisme de formation/CFA.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction alternant.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 18h50

- Examen : questionnaire professionnel sous forme de QCM de 1h30, mise en situation professionnelle de 17h, entretien final de 0h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des cabines individuelles.
- Equivalences : CCP 001365 : réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C du Titre Professionnel Façadier Peintre. CCP 001848 : poser des revêtements de sols souples de technicité courante du Titre Professionnel Solier Moquettiste.

Suite en emploi

- Entreprises d'aménagement finition.
- Artisanat, entrepreneuriat.
- Agences d'emploi.

Poursuite d'études

- TP Chef d'équipe aménagement finitions de niveau 4.
- TP peintre décorateur de niveau 4.
- BP peintre applicateur de revêtements.

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

Selon les coûts contrats établis par France Compétences.

Financement

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.

Lieu de la formation

43 chemin du Pras- 69350 La Mulatière.

Espace de restauration sur place.

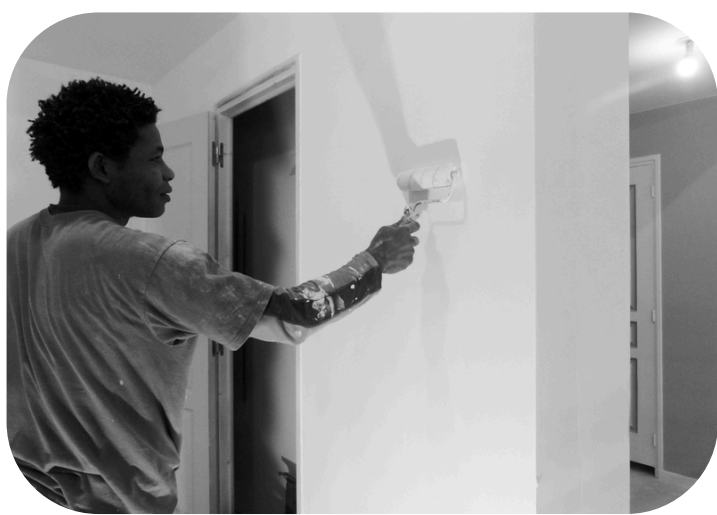


Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Contrat de professionnalisation : à partir de 16 ans.
- Contrat d'apprentissage : 16-29 ans (sauf cas particuliers).
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Une à deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1606 - Peinture en bâtiment.

DOMAINE D'ACTIVITÉ :

Convention collective des ouvriers du bâtiment.

Code NSF : 233s - Exécution des travaux de finition :
plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires,
plomberie.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80



contact@lesclesdelatelier.fr



43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@lesclesdelatelier

